

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Séance du 4 juillet 2020

L'an deux mille vingt , le quatre juillet à dix heures.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire sortant, s'est assemblé **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, Mme Marenzoni, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Rigaud, M Royer, Mme Canouet, M Apoux, Mme Damisa, M Tartary, Mme Fize, M Claverie, Mme Guérin, M Joussaume, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, Mme Feytout-Perez, M Croizet, Mme Laplace, M Capouillez, Mme Poublan, M Cases, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, Mme Vaccaro, M Bessière, Mme Zougua, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, Mme Branas, M Hélaudais

Secrétaire de séance : M Marc Morisset.

La séance est ouverte,

Délibération du : 4 juillet 2020
Rendue exécutoire le : 6 juillet 2020
Publiée le : 6 juillet 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 4 juillet 2020

ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Monsieur Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

Sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat élu Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Vu la délibération DG20_041 fixant à 11 le nombre d'adjoints au Maire ;

Vu la délibération DG20_042 fixant à 3 le nombre d'adjoints de quartiers et modifiant en conséquences le nombre d'adjoints au Maire et le portant à quatorze (14) ;

Considérant l'article 29 de la loi Engagement et Proximité en date du 27 décembre 2019 fixant une parité stricte de la liste des adjoints ;

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal (articles L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT) ;

Le Conseil Municipal ayant pris acte que les élus de la minorité municipale ne présentaient aucune liste de candidats, Monsieur le Maire a présenté une liste de 14 candidats placés dans l'ordre, aux fonctions d'adjoint au Maire, qu'il proposait à l'élection par le vote.

Cette liste était composée de :

- 1- Monsieur Jean-Luc TRICHARD
- 2- Madame Pascale BRU
- 3- Monsieur Bruno CRISTOFOLI
- 4- Madame Cécile MARENZONI
- 5- Monsieur Bernard CASES
- 6- Madame Karine GUÉRIN
- 7- Monsieur Stephen APOUX
- 8- Madame Marie-Dominique CANOUE
- 9- Monsieur Francis ROYER
- 10- Madame Cécile POUBLAN
- 11- Monsieur Claude JOUSSAUME
- 12- Madame Françoise FIZE
- 13- Monsieur Frédéric CAPOUILLEZ
- 14- Madame Juliette FEYTOUT

Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au Maire, sous le contrôle du bureau désigné pour l'élection du Maire et dans les conditions similaires.

Résultats du premier tour de scrutin

Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **Neuf (9)**

Votants (bulletins déposés) : **Trente (30)**

Suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **Zéro (0)**

Suffrages exprimés : Trente (30)

Majorité absolue : Quinze (15)

NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Jean-Luc TRICHARD et ses 13 co-listiers	30	Trente

Proclamation de l'élection des adjoints :

Ont été proclamés adjoints et installés dans le rang et cet ordre :

- 1- **Monsieur Jean-Luc TRICHARD**
- 2- **Madame Pascale BRU**
- 3- **Monsieur Bruno CRISTOFOLI**
- 4- **Madame Cécile MARENZONI**
- 5- **Monsieur Bernard CASES**
- 6- **Madame Karine GUÉRIN**
- 7- **Monsieur Stephen APOUX**
- 8- **Madame Marie-Dominique CANOUE**
- 9- **Monsieur Francis ROYER**
- 10- **Madame Cécile POUBLAN**
- 11- **Monsieur Claude JOUSSAUME**
- 12- **Madame Françoise FIZE**
- 13- **Monsieur Frédéric CAPOUILLEZ**
- 14- **Madame Juliette FEYTOUT**

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **30 POUR, 0 CONTRE et 9 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 4 juillet 2020



pour expédition conforme

Le maire,




Stéphane Delpéyrat



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_043
Date de la décision :	2020-07-04 00:00:00+02
Objet :	ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.1.1 - Maires, adjoints, présidents, vice présidents Département Région
Identifiant unique :	033-213304496-20200704-DG20_043-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20200704-DG20_043-DE-1-1_0.xml	text/xml	893
Nom original :		
DG20_043.pdf	application/pdf	669323
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20200704-DG20_043-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	669323

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 juillet 2020 à 09h39min28s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 juillet 2020 à 09h39min28s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 juillet 2020 à 09h39min31s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 juillet 2020 à 09h39min40s	Reçu par le MI le 2020-07-06